

## **RAPPORT N° 433 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 31 MARS 2024**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 23 au 30 mars 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins quatre (4) personnes ont été assassinées dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas de trois (3) personnes d'une même famille qui ont été arbitrairement arrêtées et détenues en province de Mwaro et celui d'une (1) personne qui a été enlevée en mairie de Bujumbura.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans la matinée de dimanche 24 mars 2024, deux corps sans vie d'un homme décapité et d'une femme non identifiés ont été respectivement retrouvés sur la colline de Sehe de la zone de Masango et sur la colline de Kiruhura de la zone de Ndora, dans la commune de Bukinanyana de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, les circonstances et les auteurs du double meurtre n'ont pas été déterminés.

Les mêmes sources ont estimé que les victimes auraient été tuées ailleurs et que leurs corps ont été jetés à ces endroits afin d'effacer toute trace pouvant être exploitée dans le cadre d'une enquête subséquente.

SOS-Torture Burundi déplore l'augmentation des cas d'assassinats ciblés en commune de Bukinanyana et demande des enquêtes approfondies et impartiales pour identifier les auteurs de ces crimes et les punir conformément à la loi.

- Dans la matinée de lundi 25 mars 2024, le corps sans vie d'Apollinaire Nduwimana, enseignant à l'école fondamentale de Bukingi située sur la colline de Busangana de la zone de Kibimba, en commune de Giheta de la province de Gitega (centre du Burundi), a été retrouvé dans les latrines de l'église adventiste de Busangana.

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps d'Apollinaire Nduwimana présentait des blessures et des traces d'actes de torture. Il a été tué à coups de gourdins dans la nuit du 25 mars 2024 par des individus non identifiés alors qu'il rentrait à son domicile.

- Dans la matinée de jeudi 28 mars 2024, le corps sans vie d'un sexagénaire du nom de Cassien Baricamwo a été retrouvé au marché de Butwe de la commune de Gatara, en province de Kayanza (nord du Burundi).

Selon des sources locales, le corps de Cassien Baricamwo, veilleur de nuit au marché de Butwe, a été retrouvé devant le magasin dont il assurait la garde. Il a été étranglé par des individus non encore identifiés qui ont également cambriolé ce magasin avant de prendre le large.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture des enquêtes minutieuses et impartiales pour identifier les auteurs de ces crimes et les punir conformément à la loi.

## **2. Atteintes au droit à la liberté de mouvement : arrestations et détentions arbitraires**

- Dans la journée de lundi 25 mars 2024, un vieil homme connu sous le nom d'Etienne Kana et ses deux enfants encore élèves prénommées Belyse (16 ans) et Dora (15 ans) ont été arbitrairement arrêtés par la police sur la colline de Mpumbu de la zone et commune de Rusaka, en province de Mwaro (centre du Burundi), sur l'ordre du gouverneur de cette province, Colonel Gaspard Gasanzwe, et ont été conduits au cachot de la commune de Rusaka.

Selon des sources locales, le gouverneur de Mwaro, qui est aussi le neveu d'Etienne Kana, veut extorquer à cette famille une propriété foncière située sur la colline de Mpumbu à la suite du partage des biens successoraux opéré par consensus familial en 2009. Les mêmes sources ont précisé qu'au moment de leur arrestation, des policiers ont malmené Etienne Kana et qu'il a été par la suite évacué à l'hôpital d'Ijenda dans la commune voisine de Mugongo-Manga de la province de Bujumbura.

SOS-Torture Burundi a appris que les deux élèves ont été libérées le 27 mars 2024 après deux jours passés en détention arbitraire. Elle dénonce l'abus d'autorité dont s'est rendu coupable le colonel Gaspard Gasanzwe qui est passible, sous d'autres cieux, de sanction administrative et même pénale.

### 3. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Dans l'avant-midi de mercredi 27 mars 2024, un homme connu sous le nom de Samuel Bukuru a été enlevé par des hommes en tenue civile, mais armés de fusils, en face de l'Ecole Internationale située dans la zone de Kinanira de la commune de Muha, en mairie de Bujumbura (centre du Burundi).

Selon des témoins, Samuel Bukuru, originaire de la commune de Mutaho en province de Gitega (centre du Burundi), a été enlevé par des agents du renseignement militaire (G2) étant donné qu'un soldat nommé Habonimana œuvrant au sein de ce service a été identifié parmi les ravisseurs.

SOS-Torture Burundi dénonce la recrudescence des cas d'enlèvements, plus particulièrement les enlèvements opérés par le G2 qui refont surface après quelque temps d'accalmie. Elle demande à l'Etat-major général de la Force de Défense Nationale du Burundi de communiquer sur le sort de Samuel Bukuru et de procéder à sa libération.



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.